

Extrait du Investig'Action

<http://www.michelcollon.info/La-guerre-du-Vietnam-n-est-pas.html>

La guerre du Vietnam n'est pas finie : les séquelles de l'Agent Orange

- Français - Analyses et témoignages - Etats-Unis -



Date de mise en ligne : vendredi 1er mai 2015

Copyright © Investig'Action - Tous droits réservés

Certes, la guerre du Vietnam s'est terminée il y a 40 ans. Mais elle continue à tuer aujourd'hui. Selon la Croix Rouge, 3 à 4 millions de Vietnamiens sont actuellement handicapés ou présentent de graves maladies liées à l'Agent Orange.



6 avril 2015 : début en France du procès de Mme Nga contre ceux qui ont épandu l'Agent Orange sur le Vietnam : Monsanto, Dow chemical, etc.

30 avril 2015 : 40e anniversaire de la fin de la guerre du Vietnam

Il y a 40 ans, l'armée des États-Unis était chassée du Vietnam. Pourquoi y était-elle allée faire la guerre ? Et quelles sont les séquelles actuelles de celle-ci sur la population vietnamienne ?

En 1954, après 100 ans de colonisation, la France doit quitter le Vietnam après la défaite de Diên Bien Phu. Les accords de Genève qui mettent fin à « la guerre d'Indochine » contiennent trois dispositions principales :

- 1) Le Vietnam est provisoirement divisé en deux régions situées de part et d'autre du 17e parallèle ;
- 2) Le Vietnam doit être réuni en 1956 ; des élections générales doivent se tenir cette année-là pour élire les dirigeants politiques du pays ;
- 3) En attendant, la région nord est placée sous l'autorité de Ho Chi Minh ; la région sud, sous celle de l'ex-empereur Bao Dai, avec Ngo Dinh Diem comme premier ministre.

Dans un contexte international marqué par la Guerre Froide, les États-Unis demandent à Diem de refuser la réunification du pays et l'organisation des élections. Ce non-respect des accords de Genève entraîne la formation d'une opposition politique grandissante qui finira par se transformer en lutte armée pour la réunification du pays.

La guerre, qui au départ est une guerre civile, va rapidement se transformer en une guerre par procuration opposant le bloc de l'ouest au bloc de l'est. Dès 1961, John Kennedy signe avec le gouvernement du Sud un traité d'aide économique et militaire et les troupes états-uniennes s'installent au Vietnam. C'est le début de la « guerre du Vietnam ».

Pourquoi les États-Unis vont-ils s'y engager de plus en plus massivement ?

Parce que Washington est persuadé que si le Vietnam passe sous le contrôle de Hanoï, alors, tous les pays de la péninsule indochinoise « tomberont », comme une rangée de dominos, dans le « camp communiste ». C'est la théorie dite des dominos.

En 1965 débutent les bombardements aériens sur le Nord du pays et l'envoi des premiers conscrits états-uniens au Vietnam. En 1968, il y a 500 000 soldats états-uniens auxquels s'ajoutent des engagés sud-coréens, thaïlandais, australiens... et 700 000 soldats sud vietnamiens. C'est la « guerre totale ». Pour ravitailler en nourriture et en matériels les résistants de la zone sud, un réseau de 2 000 km de sentiers est créé, reliant le Nord Vietnam à la zone sud, en passant par le Laos et le Cambodge. C'est la fameuse « piste Ho Chi Minh ». Elle traverse les montagnes, la jungle. Pour tenter de couper ce cordon ombilical, affamer les résistants et détruire leurs cachettes, l'aviation états-unienne va déverser 80 millions de litres de défoliants sur les forêts et les cultures. Tout est détruit. Le Nord est sous les bombes. À la fin des années 1960, les États-Unis pensent que la guerre est entrée dans le « dernier quart d'heure » et qu'elle va s'achever par l'anéantissement de la résistance vietnamienne.

Grossière erreur ! En 1968, l' « offensive du Têt » est lancée. Les soldats nord-vietnamiens et les maquisards du Front National de Libération attaquent simultanément plus de 100 villes et arrivent jusqu'à l'ambassade et au QG états-unien de Saïgon. Ils sont finalement repoussés.

Mais aux États-Unis, l'effet politique et psychologique de l'offensive du Têt est dévastateur : le gouvernement états-unien pensait que les résistants vietnamiens étaient à bout de souffle. L'offensive du Têt démontre qu'ils sont encore plus forts qu'avant.

Dès lors, les États-Unis veulent se retirer du Vietnam, mais sans perdre la face, avant une défaite militaire finale. C'est pourquoi ils signent en 1973, avec le Nord-Vietnam et le Front National de Libération, l'accord de Paris. Celui-ci prévoit le retrait de leurs troupes et la fin des bombardements sur le Nord-Vietnam.

Après le retrait des forces états-uniennes vers le Cambodge, l'armée sud-vietnamienne ne peut résister face à la poussée des troupes nordistes et des maquisards. Saïgon tombe le 30 avril 1975.

Quel est le bilan ? Pendant la guerre, les États-Unis ont déversé sur le Vietnam 80 millions de litres de défoliants et largué 7 millions de tonnes de bombes, chiffre à comparer avec les 2,5 millions de tonnes larguées par les Alliés sur l'Europe pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Près de 9 millions de militaires états-uniens ont participé à la guerre dont 2,7 millions ont été envoyés au Vietnam. Le coût financier s'élève à 533 milliards de dollars, soit 9 % du PNB de 1970. Du côté vietnamien, la guerre a fait au Nord 1 million de morts, 4 millions de blessés et mutilés, 13 millions de réfugiés. Au sud, il y a eu 685 000 morts, des réfugiés par millions, et les méfaits persistants de l'Agent Orange.

Certes, la guerre du Vietnam s'est terminée il y a 40 ans. Mais elle continue à tuer aujourd'hui. Selon la Croix Rouge, 3 à 4 millions de Vietnamiens sont actuellement handicapés ou présentent de graves maladies liées à l'Agent Orange.

En 2004, la VAVA (Association Vietnamienne des Victimes de l'Agent Orange), a déposé une plainte devant le tribunal fédéral de Brooklyn contre les fabricants de l'Agent Orange (Monsanto, Dow Chemical...). Cette plainte a été rejetée en 2005, 2008, puis définitivement en 2009 par la Cour Suprême de Justice des États-Unis. Tout semble alors perdu pour les victimes vietnamiennes. Mais une fenêtre s'ouvre en 2013 quand le Parlement français vote une loi qui restaure la compétence de la juridiction nationale en matière de droit international et autorise une victime française d'un tort commis à l'étranger par un étranger, de porter plainte devant les tribunaux français.

Cette loi permet aujourd'hui à Mme Tran To Nga, victime Franco-vietnamienne de l'Agent Orange, de porter plainte

La guerre du Vietnam n'est pas finie : les séquelles de l'Agent Orange

contre une vingtaine de sociétés chimiques américaines (Monsanto, Dow Chemical...) qui ont fourni l'Agent Orange à l'armée des États-Unis. Ces sociétés savaient pourtant que ce produit contenait de la dioxine de Seveso, le plus violent et le plus difficilement destructible de tous les poisons. Le 16 avril 2015, le procès s'est ouvert devant le tribunal d'Evry. Ce procès sera long, difficile et très coûteux.

Pour soutenir l'action de Mme Nga, mais aussi financer des opérations chirurgicales au Vietnam, acheter des prothèses, des chaises roulantes... pour les victimes de l'Agent Orange, un concert se tiendra le jeudi 7 mai au Théâtre Sous les Arbres (Le Port ; La Réunion). Il est organisé par [Orange DiHoxyn](#), une association humanitaire née à La Réunion en 2008, et dont la représentante au Vietnam, entre 2009 et 2011, était... Mme Nga !

Source : Investig'Action